



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>32958</b>	<b>De Mme Nathalie Porte ( Les Républicains - Calvados )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt; outre-mer</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Accès aux tests covid pour les Français souhaitant se rendre dans les DOM-TOM</b>	<b>Analyse &gt; Accès aux tests covid pour les Français souhaitant se rendre dans les DOM-TOM.</b>
Question publiée au JO le : <b>13/10/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Nathalie Porte interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés que rencontrent les citoyens de France métropolitaine souhaitant retourner dans leur famille dans les départements d'outre-mer. En effet, ces personnes, n'étant pas prioritaires pour le test de la covid-19, doivent parfois faire des centaines de kilomètres afin de trouver un laboratoire délivrant les résultats du test dans la journée, ce qui engendre, au-delà de la fatigue, des dépenses financières non négligeables. Elle lui demande quelles sont ses intentions par rapport au fait de rendre ces personnes prioritaires pour le test de la covid-19.